

# **Compte-rendu du Conseil municipal de SAINTE-NATHALENE réuni le 14 décembre 2020 à 20H30**

**Présidé par** : PERUSIN Jean-Michel, Maire.

**Présents** : AUDOUARD Brigitte – BOMBET Franck – CHEYROU Dominique – DELORD Catherine – DESPLAT Jean-Luc – DUBOST Monica – ROUQUIE Bertrand – LOVISA Isabelle – COUDERC Alexandre – MARTINET Jean-François – PINGUET Sylvie – CORBELLARI Séverine – TACHE Frédéric.

**Absent excusé** : KOLESNIKOFF Serge (procuration à DUBOST Monica).

**Secrétaire de séance** : COUDERC Alexandre.

oooooooooooo

## **POINT SUR L'ECOLE / ACHAT D'UNE CLASSE MODULAIRE POUR LA PROCHAINE RENTREE SCOLAIRE**

Ce point a été discuté avec le sous-préfet, étant donné les effectifs qui s'annoncent à la prochaine rentrée scolaire pour la classe des GS/CP.

Un mail a été envoyé à l'Inspection Académique afin de la tenir au courant de notre projet.

Une demande de subvention au titre de la DETR 2021 ainsi qu'au titre des contrats de projets communaux sera effectuée début 2021.

Cette classe pourrait venir conforter l'avenir de l'école et permettrait à la bibliothèque de reprendre toute sa place.

Il conviendrait de choisir un maître d'œuvre pour accompagner la collectivité jusqu'au permis de construire. Ce projet doit être élaboré rapidement afin de présenter une demande de subventions au titre de la DETR 2021 d'ici fin janvier.

## **POINT SUR LES PROPOSITIONS DE PRETS**

Après étude minutieuse des différentes offres de prêt proposées, et après mûre réflexions par rapport aux projets entrepris qui sont :

- l'aménagement du bourg (appel d'offres à lancer en janvier 2021) et de la traverse (RD 47),
- l'achat d'une classe modulaire,
- le rachat auprès de l'EPFNA de la propriété au sein du bourg (4 ans pour ce faire),
- l'aménagement du bâtiment C,

le conseil municipal décide, à la majorité (14 voix pour et 1 contre), d'emprunter la somme de 700 000 € sur 30 ans auprès de l'AGENCE FRANCE LOCALE basée à LYON au taux fixe de 0,80 %, ce qui représente des mensualités maîtrisées, laissant une latitude pour les prochains élus quant à leurs projets futurs.

Deux délibérations sont prises :

- adhésion de la commune auprès de l'AGENCE FRANCE LOCALE et souscription d'une participation de 2 900 € à son capital
- souscription d'un prêt de 700 000 € sur 30 ans au taux fixe de 80 %, sans frais de dossier ni commission d'emprunt, avec déblocage des fonds le 11/01/2021

## **POINT SUR LE DOSSIER ADRESSAGE**

La commande des poteaux, plaques de rues et numéros, va être passée auprès de l'entreprise SIGNATURE pour la somme TTC de 8 857,50 €. La commande arrivera d'ici la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

## **DELIBERATIONS**

Plusieurs délibérations sont prises :

- augmentation du prix de la cantine qui passe de 2 € à 2,20 € afin de couvrir le coût des frais de revient et permettre de faire consommer aux enfants davantage de produits locaux et bio. Ce montant n'avait pas été revalorisé depuis 2013
- assurance statutaire du personnel auprès de la CNP ASSURANCE pour 2021, remboursant à la collectivité les salaires versés pour son personnel CNRACL en cas de maladie ou d'accident du travail
- augmentation du temps de travail d'un agent polyvalent de 29 H à 30H30 minutes à compter du 01/01/2021
- ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2021
- décision modificative n° 2 sur le budget communal (virement de crédits d'un compte à l'autre)

## **PREPARATION DE LA REUNION « TOURISME » DU 16/01/2021**

Une réunion « Tourisme » est programmée en mairie le 16/01/2021 à la salle des fêtes à 10H en présence du Directeur de l'Office de Tourisme et de Mr Philippe THOMAS (ancien professionnel de la Chambre d'Agriculture).

Le but de cette réunion est de renforcer les liens entre les acteurs du tourisme et la commune (site internet, fascicule en mairie, mise à jour du listing des gîtes et chambres d'hôtes, projets de la commune à communiquer à l'OT, etc...).

Les élus qui le peuvent et le souhaitent sont conviés à participer à cette réunion.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Programmation des réunions d'adjoints : elles auront lieu tous les mardis soirs à 17H45, et pour la première le 05 janvier 2021 à 17H45 à la mairie.
- Vœux du Maire : cela va dépendre de la situation sanitaire.
- La démarche du PLUI suit son cours.
- Les chemins de randonnées et le petit patrimoine de la commune seront répertoriés.